



**Publish or Perish : dilemmatiques méthodologiques et enjeux
d'intégrité chez les doctorants et jeunes chercheurs (France–Maroc)**

**Publish or Perish: Methodological Dilemmas and Integrity Issues among
Doctoral Candidates and Young Researchers (France– Morocco)**

Anass MIKOU

Doctorant en Droit Public

Faculté des Sciences Juridiques économiques et Sociales

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Laboratoire : Études numériques et stratégiques et Sciences administratives et financières Maroc

Abdesselam OUHAJJOU

Professeur en Droit Public

Faculté des Sciences Juridiques économiques et Sociales

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

Laboratoire : Études numériques et stratégiques et Sciences administratives et financières Maroc

Date de soumission : 09/10/2025

Date d'acceptation : 14/11/2025

Pour citer cet article :

Mikou. A. & OUHAJJOU.A (2025) « Publish or Perish : dilemmatiques méthodologiques et enjeux d'intégrité chez les doctorants et jeunes chercheurs (France–Maroc) », Revue Internationale du Chercheur « Volume 6 : Numéro 4 », pp. 632–649

Résumé :

Cet article analyse les tensions auxquelles les doctorants sont confrontés dans le monde académique contemporain, marqué par la logique du publish or perish. Entre la nécessité de produire rapidement et la rigueur scientifique, ils doivent arbitrer entre visibilité institutionnelle et originalité intellectuelle. L'étude met en évidence le dilemme méthodologique entre approches quantitatives, souvent valorisées, et approches qualitatives, parfois reléguées, en rappelant qu'aucune méthode n'est supérieure mais qu'elles répondent à des logiques distinctes. Sur le plan comparatif, la France et le Maroc illustrent deux modèles : un système français structuré, soutenu par d'importants financements publics et privés, et un système marocain encore limité par ses contraintes budgétaires et infrastructurelles, bien que porteur d'ambitions de développement. Enfin, l'article insiste sur les enjeux éthiques de la recherche scientifique (intégrité, lutte contre le plagiat, respect des normes) et sur la nécessité de préserver la créativité et la rigueur méthodologique face à la pression de la publication.

Mots-clés : Doctorants, publish or perish, méthodologie, recherche scientifique, éthique académique, France, Maroc.

Abstract:

This article examines the challenges faced by doctoral students in today's academic landscape, dominated by the publish or perish paradigm. Torn between rapid publication requirements and scientific rigor, they must balance institutional visibility with intellectual originality. A central issue is the methodological dilemma: whether to privilege quantitative approaches, often perceived as more rigorous and valued, or qualitative approaches, frequently marginalized, though both represent distinct regimes of scientific legitimacy. From a comparative perspective, France and Morocco embody different models: France benefits from a well-structured system with strong public and private funding, while Morocco still struggles with financial and infrastructural constraints, despite national ambitions for research-driven development. The article also highlights the ethical challenges of scientific research, including integrity, plagiarism prevention, and compliance with editorial standards. Ultimately, it argues for maintaining both creativity and methodological rigor, enabling doctoral researchers to position themselves within a competitive and evolving academic field.

Keywords: Doctoral students, publish or perish, methodology, scientific research, academic ethics, France, Morocco.



Introduction :

Dans le paysage universitaire contemporain, le doctorant se trouve au milieu de plusieurs dynamiques contradictoires. Il est à la fois chercheur débutant et producteur de savoirs, tenu d'innover méthodologiquement tout en se conformant à des normes éditoriales strictes, parfois opaques. Il doit faire ses preuves dans une communauté scientifique qui valorise de plus en plus la quantité de publications ce qui explique en quelque sorte la prolifération exponentielle en matière de nombre total des publications scientifiques pendant une année académique et la nécessité d'avoir la visibilité dans des revues à facteur d'impact élevé, souvent au détriment du temps long de la recherche et de respect des normes scientifiques.

Ce double impératif – produire de la connaissance authentique et la publier rapidement – crée une tension structurelle : comment concilier originalité intellectuelle, rigueur méthodologique et stratégie de publication ? Et plus encore, quel choix méthodologique adopter pour être crédible et lisible dans une communauté où les approches quantitatives sont parfois survalorisées au détriment des approches qualitatives et réflexives ?

Cette tentative scientifique propose d'explorer ce dilemme à travers un double focal : d'une part, les enjeux liés à la rédaction et à la publication scientifique chez les chercheurs débutants ; D'autre part, les incertitudes épistémologiques qu'ils rencontrent, notamment dans le choix entre méthodes qualitatives et quantitatives.

Les doctorants vivent la tension entre la course vers la publication scientifique et la rigueur scientifique, les choix méthodologiques à opérer (quantitatif ou qualitatif) et leur position encore ambiguë ou plutôt en construction dans le champ académique, dans un contexte marqué par la concurrence et le besoin de la visibilité scientifique. La question centrale sera : quelle posture le chercheur en devenir doit-il adopter dans ce nouveau champ ?

Le monde académique contemporain impose aux jeunes chercheurs une pression croissante à publier pour exister dans le champ scientifique. Cette logique du *publish or perish* transforme la recherche en un espace de compétition où la productivité devient un indicateur central de reconnaissance (Adler, 2002). Or, cette dynamique crée un déséquilibre entre quantité et qualité, entre visibilité institutionnelle et rigueur intellectuelle.

Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une démarche qualitative et comparative, fondée sur l'observation ethnographique des pratiques universitaires, des séminaires doctoraux et des comités de lecture, complétée par une analyse documentaire des politiques de recherche en France et au Maroc.



Les théories de référence — École de Francfort, positivisme, réalisme critique et pragmatisme des méthodes mixtes — permettent de croiser les approches épistémologiques et d'évaluer la crédibilité, la transférabilité, la fiabilité et la confirmabilité des résultats.

Ainsi, l'article s'organise autour de trois axes :

1. Un cadre théorique revisité mobilisant les paradigmes classiques et contemporains.
2. Une analyse des pratiques méthodologiques observées auprès des doctorants et jeunes chercheurs.
3. Une discussion comparative France–Maroc, fondée sur la triangulation des résultats et les effets de contexte.

1. La pression à la publication et les enjeux éthiques du monde universitaire : Une fabrique de l'urgence scientifique

Le monde académique est aujourd’hui structuré autour du paradigme du *publish or perish* (Miller, 2012), ce nouveau critère de devoir publier massivement est une tendance qui a été beaucoup critiquée par l’école de francfort¹, car les mêmes mécanismes de l’industrie (productivité, standardisation, marchandisation...) viennent se projeter sur le monde académique. Une approche qui devient utilitaire et fonctionnelle (qui impose aux chercheurs, y compris débutants, une intense publication souvent peu compatible avec la temporalité propre à la recherche profonde et structurée. Dans cette course à la visibilité, les doctorants sont confrontés à *une forme de violence symbolique* (Bourdieu, 2001) et tendent à forger un *habitus* spécifique qui met leur servir à se positionner dans ce nouveau champ, cela signifie qu’ils doivent réconforter leur position dans un espace hiérarchisé où la parole scientifique est d’abord celle des “pairs” connus et reconnus. Le risque du phénomène publish or perish sur les sciences sociales est que ce phénomène conduit à se concentrer sur combien un article a été cité au lieu de se concentrer sur le sens de ce qui est écrit par le chercheur en sciences sociales ce qui est contradictoire au fonctionnement des sciences sociales et les enjeux liés à cette discipline selon (Marzano, M. 2009), mais il ne faut pas oublier que les raisons pour lesquelles un livre ou un article est cité sont multiples, le thème abordé, le chercheur ou l’expert qui la produit, la maison d’édition ou la revue qui l’a publié. Il faut avoir un équilibre entre donner le temps au chercheur de renforcer ses connaissances et nourrir ses réflexions afin qu’il puisse rédiger un travail de qualité et pouvoir en même temps évaluer le chercheur selon des critères objectives

d'où la nécessité de formuler des normes communes sur lesquels les autres chercheurs peuvent se baser afin d'évaluer la scientificité d'un travail.

La publication devient alors moins un acte de circulation du savoir qu'un outil de validation sociale et institutionnelle par les autres chercheurs. Cela conduit le chercheur à adopté un protocole de recherche qui sert à éviter les sujets trop profonds, simplifier les méthodologies et encore les résultats, ou encore orienter artificiellement les résultats pour mieux correspondre aux attentes des comités de lecture.

Au moment que le chercheur est évalué selon le nombre de productions et de travaux réalisés par an ou pendant une période déterminée selon le pays et l'institut d'accueil, ou par le nombre de fois qu'il est cité, le métier de la recherche devient soumis aux logiques de la performance et le rendement logique propre au monde de l'entreprise et des marchés concurrentielles.

Ce critère d'évaluation qui pousse à voir dans la quantité de publication une manière de juger la valeur scientifique d'un chercheur par rapport à un autre et qui reste selon nos yeux un critère et une manière de faire afin d'évaluer les chercheurs notamment dans le contexte marocain. Mais l'enjeu reste dans les dilemmes éthiques qui peuvent nourrir ce modèle comme les cas de fraude, les plagiats ou bien tout risque qui touche au droit des brevet et ce qui engendre de problème de propriétés intellectuelles et droits d'auteur.

Maintenant pour ce qui est spécifiquement du statut des doctorants chercheurs dans ce nouveau champ nous avons mis le focal sur le modèle français et le modèle marocain.

Pour le cas français, le discours du 7 octobre 2008 au Collège de France de la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse au sujet de la création d'un nouveau « contrat doctoral », la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, parle des « fonctions qui sont le propre même des métiers de la recherche » en les réduisant à « la valorisation, les missions de conseil ou d'expertise pour les entreprises ou les collectivités publiques et, bien sûr, l'enseignement », cela montre que l'objectif de la France comme d'autres Etats² est de faire de la recherche un outil opérationnel pour servir à une finalité précise et ciblée, ce que nous appelons communément *la recherche commanditée*.³ La recherche scientifique permet dans ce sens de faire du conseil pour des entités privées (entreprises, organisations internationales et commerciales...) ou bien des organismes étatiques (collectivités territoriales, administrations étatiques...).

En France, en 2008, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) atteignait environ 41 milliards d'euros, soit près de 2,1 % du PIB. Le budget national consacré à



l'enseignement supérieur et à la recherche connaissait alors une hausse de 7,8 %, ce qui représentait environ 1,8 milliard d'euros supplémentaires, dont 880 millions spécifiquement pour la recherche. Ce financement servait à soutenir les laboratoires publics, en particulier les unités mixtes de recherche associant universités, CNRS et autres organismes. Le système français est ainsi très structuré, avec une grande diversité de structures (unités mixtes de recherche, fédérations de recherche, groupements d'intérêt scientifique, plateformes technologiques), et il combine à la fois des financements publics importants et des partenariats avec le secteur privé, notamment grâce au crédit d'impôt recherche. Dans le contexte marocain, nous pouvons faire référence au discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de la fête du Trône du 30 juillet 2008. Dans ce discours, il met l'accent sur l'importance de déployer la recherche scientifique et l'innovation au profit du développement national. Dans ce contexte, le Souverain a souligné l'importance de la mise en valeur des résultats de la recherche, l'obligation de leur alignment sur les exigences des secteurs productifs et leur impact direct sur la compétitivité économique et le développement social du pays à l'échelle mondiale. Cela indique que, comme d'autres pays, le Maroc vise à transformer la recherche en un outil fonctionnel, axé sur des objectifs tangibles et stratégiques, ce qui est parfaitement en ligne avec l'approche de la recherche commanditée évoquée dans le cas français. La limite pour le Maroc, plusieurs défis structurels et financiers sont rencontrés par les laboratoires de recherche au Maroc. D'une part, les fonds budgétaires alloués pour la recherche dont ils disposent restent restreints et généralement inadéquats pour financer des projets de recherche à long terme, garantir un accès constant à des bases de données, des équipements avancés ou encore à des ressources documentaires mises à jour, ce qui rendent plus difficile le travail quotidien des chercheurs et même du personnel administratif sur place que ce soit pour faire des recherches scientifiques, organiser des séminaires ou d'autres activités universitaires.

¹ Crée au cours des années 1920 autour de l'Institut de recherche sociale, l'École de Francfort rassemble des intellectuels tels que Horkheimer, Adorno, Marcuse et Habermas. Elle est l'héritière de Marx, Freud et Weber et élaboré une théorie critique destinée à étudier et modifier la société. Ses recherches se concentrent sur la domination culturelle (secteur culturel), la rationalité instrumentale présente chez les technocrates, l'autoritarisme et les conditions favorables à l'émancipation démocratique.

² Ce modèle trouve ses origines aux Etats Unis, notamment avec Paul Lazarsfeld, qui fut parmi les premiers à travailler selon ce modèle.

³ La recherche commanditée, aussi appelée recherche sous contrat, fait référence à une catégorie de recherche scientifique qui bénéficie d'un financement par une entité extérieure (publique, privée, ONG, société, institution internationale, etc.), dans l'optique de répondre à un besoin spécifique de cette entité.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs sont confrontés à d'importantes contraintes organisationnelles comme le manque d'infrastructures appropriées. Le cas le plus marquant reste le manque, dans de nombreux établissements de bureaux individuels permettant d'accueillir les étudiants, de suivre leurs travaux ou d'organiser des réunions de recherche. Ces problèmes majeurs freinent considérablement le développement d'une recherche académique, l'absence aussi de bureaux privés pour chaque professeur pour recevoir les étudiants, suivre leurs travaux ou tenir des réunions de recherche. Cependant, un budget direct est alloué ponctuellement par l'État afin de soutenir les laboratoires et de leur permettre de disposer de ressources minimales. Au Maroc, en revanche, l'effort financier en 2008 restait beaucoup plus limité. Les dépenses de recherche représentaient à peine 0,7 % du PIB, un niveau très inférieur à celui de la France. Le financement reposait essentiellement sur l'État, avec une faible participation du secteur privé, même si le discours royal du 30 juillet 2008 insistait déjà sur la nécessité de rapprocher la recherche scientifique des besoins du développement économique et social. Les laboratoires marocains, implantés au sein des universités, étaient alors en cours de structuration et d'accréditation par le ministère, avec des ressources humaines et matérielles beaucoup plus modestes que leurs homologues français.

En terme de comparaison, si nous prenons le modèle états-unien, la différence entre ce pays et la France ou le Maroc tient donc autant aux moyens financiers qu'à l'organisation : aux Etats-Unis, la recherche repose sur un triangle institutionnel Entreprises, Groupes de recherche et administrations publiques ainsi que sur une tradition de valorisation, de contractualisation et de partenariats public-privé, alors qu'au Maroc, la recherche demeure largement universitaire, centralisée et dépendante des financements étatiques, avec des dispositifs de valorisation encore émergents.

1.1 Structures et financement de la recherche :

En France, la recherche est fortement institutionnalisée à travers le CNRS, les universités, et les grands établissements publics à caractère scientifique et technologique (CEA, INRAE, INSERM, etc.).

Le financement public reste élevé, représentant environ 2,3 % du PIB (MESR, 2023), et bénéficie d'une part importante de la R&D privée (près de 65 % des dépenses totales).

Au Maroc, la recherche est aussi institutionnalisée de plus en plus surtout des universités publiques et du CNRST (Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique).



Le budget national de la R&D reste limité — autour de 0,75 % du PIB (CSEFRS, 2023) — et la contribution du secteur privé demeure marginale (<15 %).

1.2 Politiques et stratégies nationales :

La France s'appuie sur une politique scientifique articulée autour d'Horizon Europe, des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) et du Crédit Impôt Recherche (CIR).

Ces dispositifs encouragent la recherche collaborative, l'innovation industrielle et l'intégration européenne mais ce modèle reste limité par rapport au modèle anglophone de la recherche.

Le Maroc a lancé une Stratégie nationale pour la recherche scientifique et l'innovation (2022-2030), qui met l'accent sur la gouvernance, la valorisation des résultats, et l'adéquation formation-emploi, mais peine encore à mobiliser un écosystème partenarial efficace.

1.3 Culture académique et publication scientifique :

En France, la publication dans des revues indexées (Scopus, WoS) est devenue une norme d'évaluation académique.

Les doctorants sont souvent intégrés à des unités mixtes de recherche (UMR), encadrés par des comités de suivi de thèse, et bénéficient d'une culture de l'éthique et de la rigueur méthodologique institutionnalisée (CNU, HCERES).

Au Maroc, la culture de la publication reste émergente : beaucoup de thèses ne donnent pas lieu à des articles publiés, les formations méthodologiques sont inégales selon les universités, et les revues locales manquent de visibilité internationale. Toutefois, des initiatives récentes tendent à structurer la communauté scientifique nationale, et le meilleur exemple ce que plusieurs étudiantes et étudiants commencent à publier dans Scopus et d'autres bases de données crédibles.

1.4 Intégrité scientifique et éthique de la recherche :

La France a intégré depuis 2017 un Comité d'éthique du CNRS et des chartes nationales de déontologie pour encadrer la recherche. L'éthique y est liée à la transparence des données, à la reproductibilité et à la lutte contre les conflits d'intérêts.

Le Maroc a également introduit, à travers le CNRST, un cadre de promotion de l'intégrité scientifique, mais son application reste inégale selon les institutions. La question du plagiat académique demeure une préoccupation majeure, d'où la nécessité d'un encadrement plus strict au niveau des écoles doctorales.

1.5 Dynamique de coopération et perspectives :

La coopération France–Maroc s’intensifie : programmes PHC Toubkal, Campus France, et coopérations inter-universitaires et intra-universitaires renforcent la mobilité des chercheurs et la co-publication renforce plus des mobilités des enseignants et chercheurs entre les structures de recherches des deux pays.

Cependant, le transfert de bonnes pratiques reste limité : le Maroc bénéficie du partenariat mais ne dispose pas encore d’une capacité équivalente en matière de financement, d’infrastructures ou de publication internationale.

2. L’apprentissage implicite de l’écriture scientifique : entre norme, formatage et créativité bridée :

Nous devons souligner dans ce paragraphe l’importance d’appliquer un raisonnement originel et authentique et un protocole correct sur ce que le jeune chercheur étudie. L’écriture demeure une manière de transmettre ses idées à d’autres publics que ces étudiants, c’est un outil de circulation des savoirs.⁴ Chez Pierre Bourdieu, le processus de diffusion des idées est une réalité complexe qui se trouve influencée par les champs sociaux, les divers types de capitaux (économique, culturel, social et symbolique) ainsi que l’habitus. Les idées ne passent pas de façon neutre, elles sont filtrées et modifiées par ces structures et arrangements individuels.

Ce qui découle de ce raisonnement bourdieusien, être chercheur et faire un doctorat ce n’est pas juste continuer sa formation après un master c’est aussi partager des opinions, des points de vue avec le reste de la communauté scientifique et se positionner dans un nouveau champ qui est le champ académique. La recherche et l’écriture académique ce sont aussi une façon de préserver ses idées et les rendre immortelles et de laisser un héritage culturel et de connaissances à d’autres. Ecrire est un signe de démontrer sa curiosité intellectuelle et son amour de savoir et de partage des connaissances interindividuelles.

La rédaction d’un article scientifique ne va pas de soi, c’est le fruit d’un ensemble de recherches, et le résultat d’un processus exigeant, qui requiert un effort de collecte des données, de leur classification, puis de leur exploitation et, enfin, du partage des résultats obtenus. Elle suppose une appropriation de codes spécifiques telle que la structure IMRAD⁵, ton neutre approximativement, usage contrôlé de la première personne, etc.

Des techniques souvent peu enseignées de manière formelle au sein même des plus prestigieuses institutions. Selon Beaud et Weber (2010), cette maîtrise s’acquierte dans les marges et passe par



trois étapes d'abord imitation de style d'écriture des autres chercheurs, tâtonnement, voire l'apprentissage à travers les échecs. Des techniques souvent peu enseignées de manière formelle au sein même des plus prestigieuses institutions. Selon Beaud et Weber (2010), cette maîtrise s'acquiert dans les marges et passe par trois étapes d'abord Pour les doctorants, cela implique une tension entre deux formes de légitimité. D'abord celle de leur voix propre, émergente, encore en construction, et celle attendue par l'institution scientifique, normalisée et institutionnalisée. La vision du jeune chercheur et plus spécifiquement du doctorant doit adopter la voie la plus optimale entre les deux, il doit à la fois essayer de démontrer ses particularités et construire un socle des normes communes avec ces pairs. Ce tiraillement s'il n'est pas bien maîtriser peut renforcer deux phénomènes d'illégitimité ou d'auto-censure, surtout dans les disciplines où l'objectivité méthodologique est centrale.

⁴ Bourdieu Pierre. Les conditions sociales de la circulation internationale des idées. In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 145, décembre 2002. La circulation internationale des idées. pp. 3-8. https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2002_num_145_1_2793

⁵ Le modèle IMRAD, qui signifie Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion, est une structure fréquemment employée dans la rédaction d'articles scientifiques, en particulier dans les domaines des sciences exactes mais aussi des sciences sociales.

Afin de mieux maîtriser ce processus d'écriture et de rédaction scientifique, le chercheur débutant peut se baser sur un protocole qui se base sur une forme d'auto-évaluation :

Première étape : Travailler selon un agenda bien précis, aligner les tâches universitaires avec les moments où l'universitaire fait de la recherche, produit des articles.

Deuxième étape : Faire de la recherche dans les matières enseignées. Cela permet au chercheur de renforcer ses capacités et ses connaissances dans les matières enseignées, de transmettre à son public les nouveautés dans le secteur et d'optimiser son temps.

Troisième étape : le chercheur doit trouver le bon équilibre entre la charge d'enseignement et la charge de faire la recherche.

Quatrième étape : *une division de travail universitaire* à travers la limitation du travail des comités à tous les niveaux (les comités de recherche, comité de recrutement, comité pédagogique...) et à l'échelle du réseau universitaire (les écoles, les universités, les campus universitaires, les départements...).

Au Maroc, les cours de méthodologie proposés dans les cursus universitaires – notamment en



sciences sociales, en droit ou en sciences politiques – donnent souvent une base générale sur les méthodes de recherche (élaboration d'un plan, techniques de collecte de données, initiation à la bibliographie et parfois aux outils statistiques). Cependant, ces enseignements restent généralement centrés sur des standards académiques locaux, en lien avec la rédaction de mémoires ou de thèses, et non pas directement orientés vers les exigences des revues internationales. Les normes de publication scientifique à l'échelle mondiale exigent une maîtrise poussée de plusieurs éléments : la formulation claire d'une problématique, la mise en place d'un cadre théorique mobilisant des références internationales actualisées, une méthodologie rigoureuse et explicitée, l'usage de logiciels d'analyse qualitative ou quantitative, la rédaction dans un anglais ou la langue académique de haut niveau, ainsi que le respect des standards éditoriaux propres à chaque revue (APA, Chicago, etc.). Or, ces aspects sont encore peu approfondis dans l'enseignement méthodologique marocain, souvent faute de ressources, de formation des encadrants à l'internationalisation, ou encore de temps dans les maquettes pédagogiques.

Cela ne veut pas dire que les étudiants marocains ne peuvent pas publier à l'international -des modèles de chercheurs marocains montrent d'ailleurs leur capacité à publier à l'international : certains y parviennent, surtout lorsqu'ils complètent leur formation par des séjours académiques à l'étranger, des ateliers doctoraux internationaux ou des collaborations avec des chercheurs étrangers. Mais, dans l'ensemble, il existe un décalage entre la méthodologie telle qu'elle est enseignée dans beaucoup d'universités marocaines et les standards des revues indexées internationalement.

3. L'impasse méthodologique : choisir entre quantitatif et qualitatif, ou dépasser ce dualisme ?

Un autre dilemme fréquent chez les doctorants concerne le choix de la méthodologie ou la manière de comprendre et appréhender un phénomène que ce soit lié au régime des sciences exactes ou bien au régime des sciences sociales que ce soit pour la réalisation d'une thèse ou la rédaction d'un article scientifique ou un ouvrage. Faut-il opter pour une démarche quantitative, souvent perçue comme plus rigoureuse, généralisable, et donc qui permet plus de scientificité ? Ou au contraire, privilégier une approche qualitative et inductive, avec des enquêtes du terrain, mais parfois dévalorisée dans certaines revues ?

Cette section croise les apports du positivisme classique (Comte, Durkheim), de la critique francfortienne (Adorno, Habermas) et du réalisme critique (Bhaskar).

Le positivisme postule une objectivité scientifique universelle fondée sur l'observation empirique, tandis que la tradition critique interroge la rationalité instrumentale et les effets de domination du savoir. Le réalisme critique, quant à lui, cherche une voie médiane, reconnaissant la complexité du réel et la construction sociale de la connaissance. Nous avons choisi de centrer le débat plutôt sur le dualisme de l'école de Francfort et l'école positiviste.

Les travaux récents sur la science ouverte et les politiques de recherche responsables (DORA, Leiden Manifesto, open science, narrative CV) renouvellent la réflexion sur la validité et la transparence scientifique (Schuller, et al., 2000). Ces initiatives visent à rompre avec l'évaluation quantitative des chercheurs pour promouvoir des indicateurs de qualité plus éthiques et collaboratifs.

Tableau 1 : Les paradigmes en sciences sociales

Paradigme	Ontologie	Épistémologie	Méthodes privilégiées	Critères de qualité
Positivisme	Réalisme	Objectivisme	Qualitative	Validité, Fiabilité
Francfort	Critique	Interprétatifiste	Qualitative	Authenticité, transférabilité
Réalisme critique	Réalisme critique	Post-positiviste	Mixte	Confirmabilité, cohérence
Pragmatisme	Pluraliste	Contextuelle	Mixte	Utilité, rigueur

Ce débat épistémologique trouve son origine plus profondément historiquement entre l'école de Francfort notamment représenté par Adorno et sa critique de la raison instrumentale et l'école positiviste qui défend cette même rationalité comme fondement de la science, pour cette l'école positiviste les sciences sociales doivent se baser sur des fondements et un raisonnement rationnel.⁶

⁶Fondée par Auguste Comte au XIXe siècle, l'école positiviste soutient que la véritable connaissance doit se baser sur l'observation empirique, l'expérience et la science, tout en écartant les explications métaphysiques ou religieuses. Elle soutient que la société peut être analysée avec la même précision que les sciences naturelles, ce qui a conduit à l'émergence de la sociologie en tant que discipline scientifique. Les positivistes ont foi dans le progrès, la rationalité et l'idée que l'organisation sociale peut s'améliorer par l'application des méthodes scientifiques



L'opposition entre l'école positiviste et l'école de Francfort sur les objets à traiter en sciences sociales représente deux perspectives distinctes sur la connaissance. Selon les positivistes, des sujets comme l'histoire et la conception de l'humanité doivent être considérées comme des sujets observables, soumis à un raisonnement scientifique rigoureux. Cette méthode comporte cependant le danger d'un scientisme qui tend à simplifier les événements en quête d'une signification instantanée. En revanche, l'école de Francfort particulièrement avec Adorno soutient que ces réalités ne sont pas de simples objets, mais des enjeux à questionner, nécessitant une critique approfondie et un moment de réflexion. Ils cherchent à dévoiler la signification voilée des phénomènes sociaux, mais leur approche est sujette à une autre contrainte, le risque de tomber dans la subjectivité.

Tout cela pour dire que les écoles de pensée, les courants théoriques et les paradigmes influencent sur la démarche et les outils que le chercheur peut utiliser. Comme le rappellent Bourdieu, Chamboredon et Passeron dans *Le métier de sociologue* (1968), la construction scientifique des objets ne se réduit pas à un choix arbitraire entre méthodes, mais suppose une rupture épistémologique avec les évidences du sens commun et une réflexion constante sur les instruments de recherche.

Par exemple, en suivant l'école de Francfort la démarche utilisée sera plus interprétativiste et avec une démarche qualitative, nous pouvons donner à titre d'exemple les étudiants en droit qui doivent procéder à l'interprétation des lois et de leur application, en comparaison avec la réalité sociale, économique et politique de la société.

Par opposition en suivant l'école de Francfort la démarche sera plus quantitative et plus influencée par les raisonnements utilisés en sciences exactes, à titre d'illustration l'utilisation des raisonnements mathématiques, la probabilité, l'outil statistique afin de comprendre un phénomène social.

Tableau 2 : La comparaison entre les paradigmes de l'Ecole de Francfort et Ecole positiviste.

École	Paradigme/ Courant	Méthode privilégiée
École de Francfort	Critique Interprétativiste	/ Qualitative (analyse critique, études de cas, entretiens, analyse de discours)
École positiviste	Positiviste / Objectiviste	Quantitative (statistiques, enquêtes, mesures expérimentales)



Ce choix est souvent vécu comme un arbitrage stratégique et opérationnel, et non purement épistémologique. Le jeune chercheur doit selon son objet d'étude, sa trajectoire scolaire et ses capacités opter à déployer les différents outils et choisir la méthode la plus convenable.

En conclusion, nous pouvons finir avec la pensée de Jean-Claude Passeron (1991) qui affirme qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les méthodes, mais des régimes de vérité différents. La recherche qualitative, loin d'être "moins scientifique", repose sur une logique interprétative exigeante, conduite par une forte réflexivité. Pour lui, il n'existe pas une méthode mieux que l'autre ou une méthode plus scientifique à une autre.

Cette perspective prolonge déjà ce que Bourdieu, Chamboredon et Passeron formulaient dans *Le métier de sociologue* (1968), en insistant sur la nécessité de protocoles rigoureux et de la réflexivité pour toute recherche, qu'elle soit qualitative ou quantitative.

L'utilisation de chaque méthode doit reposer sur la nature de sujet traité, la discipline d'appartenance du chercheur, et l'utilisation de chaque méthode en respectant un protocole et des étapes rigoureux.

Tableau 3 : Matrice d'aide au choix méthodologique :

Type de question	Ressources disponibles	Contraintes éthiques	Méthode adaptée
Comprendre un phénomène social	Moyennes	Modérées	Qualitative
Évaluer des tendances	Importantes	Faibles	Quantitative
Explorer des perceptions doctorales	Limitées	Élevées	Entretien / observation
Comparer deux contextes nationaux	Variables	Moyennes	Mixte / comparative

La difficulté pour les doctorants est de ce fait double, comprendre les fondements et les nuances L'analyse des pratiques de recherche met en évidence une tension entre aspiration scientifique et stratégies de conformité. Les doctorants, souvent en quête de reconnaissance, tendent à reproduire les logiques de performance imposées par les institutions (Revue Francophone des



Études Multidisciplinaires, 2023). Cependant, le risque d'une perte d'authenticité demeure : la recherche se transforme parfois en un exercice de visibilité plutôt qu'un acte de production de savoir. Les politiques récentes d'open science encouragent une éthique de la transparence et de la collaboration, mais elles demandent des moyens que tous les contextes n'offrent pas, notamment au Maroc. La recherche scientifique ne concerne pas uniquement une approche méthodique ; elle soulève aussi des problématiques éthiques cruciales. Il incombe au chercheur d'assurer la protection des personnes concernées, de veiller à la confidentialité des données et de s'assurer que les participants donnent leur consentement éclairé. L'intégrité intellectuelle exige également de combattre le plagiat, la falsification et la manipulation des résultats, afin de maintenir la crédibilité et la responsabilité dans l'élaboration de la recherche scientifique.

Checklist de bonnes pratiques d'intégrité doctorale :

- Respect des normes éthiques et des droits des participants.
- Transparence sur les sources et les données.
- Citation rigoureuse et respect des droits d'auteur.
- Usage raisonnable des indicateurs bibliométriques.
- Triangulation systématique des données et des contextes.
- Promotion de la réflexivité et du travail collaboratif.
- Eviter notamment la publication dans des revues prédatrices

Conclusion :

L'étude confirme que la pression à publier transforme profondément la posture du jeune chercheur. Si la rigueur scientifique demeure une valeur fondamentale, elle doit s'accompagner d'une prise de conscience éthique et d'une compréhension fine des paradigmes méthodologiques. En comparant la France et le Maroc, il apparaît que la construction d'une culture scientifique équilibrée nécessite des politiques publiques cohérentes, un accompagnement doctoral solide et une reconnaissance des approches qualitatives comme légitimes et fécondes.



Bibliographie :

Beaud, S. et Weber, F. (2010) Guide de l'enquête de terrain. Paris : La Découverte.

Bourdieu, P. (2001) Science de la science et réflexivité. Paris : Raisons d'agir.

Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. et Passeron, J.-C. (1968) Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques. Paris : Mouton/Bordas.

Creswell, J.W. (2014) Research Design : Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches. Thousand Oaks : Sage Publications.

DORA. (2013) San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA).

Denzin, N.K. et Lincoln, Y.S. (eds.) (2018) The SAGE Handbook of Qualitative Research. Thousand Oaks : Sage Publications.

El Adraoui, H. (2016). État des lieux et voies de progression pour la recherche scientifique au Maroc Essai d'analyse à partir des publications sur le Maroc issues de la base de données CAIRN. *La Revue des Sciences de Gestion*, 277(1), 103-112. <https://doi.org/10.3917/rsg.277.0103>.

Marzano, M. (2009) ‘Publish or perish’, *Cités*, 37, pp. 59–64. Paris : Presses Universitaires de France.

Passeron, J.-C. (1991) Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel. Paris : Nathan.

Hyland, K. (2004) Disciplinary Discourses : Social Interactions in Academic Writing. Ann Arbor : University of Michigan Press.



Meyers, R.R., Halio, J.L., Boltwood, R.M., Friedman, N., French, W.G., Burton, H.A., Gray, J.C., Orlosky, E.B., Hively, R.W., Montgomery, M. et Hyman, L.W. (1962) ‘Publish : Perish or flourish?’, College English, 23(4), pp. 316–319.

Miller, A.N., Taylor, S.G. et Bedeian, A.G. (2011) ‘Publish or perish : Academic life as management faculty live it’, Career Development International, 16(5), pp. 422–445.

Rapports :

Pour le Maroc :

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS). (2023) Rapport sur l'état et les perspectives de la recherche scientifique au Maroc. Rabat : CSEFRS.

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI). (2022) Stratégie nationale pour la recherche scientifique et l'innovation 2030. Rabat : MESRSI.

Le360. (2022) Recherche scientifique : un budget d'à peine 0,75 % du PIB au Maroc. Disponible sur : <https://fr.le360.ma>.

Pour la France et l'Europe :

Eurostat. (2024) Gross domestic expenditure on R&D (GERD) and Government budget allocations for R&D (GBARD). Luxembourg : Eurostat.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). (2023) Les dépenses intérieures de recherche et développement expérimental (DIRD) en France en 2022. Paris : MESR.

OECD. (2023) Main Science and Technology Indicators 2023. Paris : Organisation for Economic Co-operation and Development.

European Commission. (2024) Horizon Europe Monitoring Report 2024. Bruxelles : Commission Européenne.